

## AUTORISATIONS

Je soussigné(e) M. ou Mme : .....

- Certifie sur l'honneur avoir l'autorité parentale et certifie l'exactitude de ces déclarations.
- Autorise le personnel des services périscolaires à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident (*SAMU, pompiers, hospitalisation, anesthésie*).
- Autorise la Direction de la communication de la Ville d'Auxerre, à photographier mon (*mes*) enfant(s). Ces photographies pourront être diffusées sur les supports papiers et numériques édités par la Ville d'Auxerre. En aucun cas, ces images ne pourront faire l'objet d'utilisations à des fins commerciales ou dans le cadre de la promotion de partis politiques. Cette autorisation est valable dès l'enregistrement du dossier et jusqu'à la fin de la scolarité primaire de votre enfant. Vous pouvez retirer votre consentement en contactant la Direction du Temps de l'Enfant au 03 86 72 44 46 ou 03 86 72 44 79. La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera lieu en conséquence à aucune rémunération.
- Autorise la diffusion de photographies de mon (*mes*) enfant(s) sur des supports externes à la ville (*presse locale..*). Vous pouvez retirer votre consentement en contactant la Direction du Temps de l'Enfant au 03 86 72 44 46 ou 03 86 72 44 79.
- Autorise mon enfant à effectuer les déplacements avec les animateurs, à pied ou en bus si besoin, pour aller pratiquer une activité sportive ou de loisirs.
- Accepte le règlement de fonctionnement des centres de loisirs et/ou la charte des temps périscolaires disponible sur le portail famille ou sur demande.
- Je m'engage à signaler tous changements en cours d'année concernant ma situation familiale (*ressources, adresse, téléphone...*)

OUI  NON

Auxerre, le                      Signature                      Père                       Mère                       Autre, précisez

## PIÈCES À FOURNIR

**Vous n'avez pas obligation de communiquer vos revenus, mais dans ce cas, le tarif le plus élevé sera appliqué**

- Une attestation de quotient familial de la C.A.F. ou M. S. A. du mois en cours (obligatoire pour toute première inscription)
- Si vous n'avez pas de quotient familial, fournir une photocopie de l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal (en cas de prélèvement automatique)
- la photocopie du jugement de divorce, mentionnant les modalités de garde et de résidence de l'enfant ou la photocopie de la décision judiciaire, mentionnant les modalités de garde et de résidence de l'enfant ou l'attestation sur l'honneur des parents fixant la résidence habituelle de l'enfant.
- Une photocopie du carnet de santé (*vaccins*)
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile extrascolaire en cours de validité (*à renouveler à la date d'expiration*)
- Pour les familles qui bénéficient d'une prise en charge par un organisme (*UDAF, Conseil départemental...*), fournir une lettre de prise en charge lors de l'inscription.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ**

### MENTIONS INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies sont enregistrées par la Ville d'Auxerre, représentée par son Maire, pour l'inscription périscolaire de votre enfant. Le traitement de ces données repose sur la mission de service public dont est investi le responsable de traitement. L'absence de réponse aux éléments demandés entraîne le non-traitement de votre demande. En fonction des attributions, les données collectées peuvent être communiquées aux destinataires suivants :  
- les services municipaux concernés  
- le délégataire de la restauration collective  
Seules les données mises à jour sont conservées pendant toute la durée de scolarisation de votre enfant et 10 ans après la fin de sa scolarisation.  
Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données, en vous adressant par courriel à l'adresse [periscolaire@auxerre.com](mailto:periscolaire@auxerre.com) ou par téléphone au 03 86 72 44 46 ou 03 86 72 44 79.  
Si vous avez une question concernant la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la ville : [dpo@auxerre.com](mailto:dpo@auxerre.com) ou 14 place de l'Hôtel de ville BP 70059 89012 Auxerre Cedex. Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

# AUXERRE

Ville d'Auxerre, 14 place de l'Hôtel de ville  
BP 700 59 / 89012 Auxerre Cedex  
03 86 72 43 00 [periscolaire@auxerre.com](mailto:periscolaire@auxerre.com)

Dossier enregistré le.....  
Par.....  
Vérfié par.....  
Secteur.....

## DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES 2024 / 2025 ( ACCUEIL DU MATIN, RESTAURATION COLLECTIVE, ACCUEILS DU SOIR, CENTRES DE LOISIRS )

### FOYER OÙ VIT L'ENFANT

Père  Mère  Beau-père  Belle-mère   
Autre  préciser :.....  
Nom :.....  
Prénom :.....  
Nom de jeune fille :.....  
Date de naissance :...../...../.....  
Lieu de naissance :.....  
Adresse :.....  
.....  
Code postal / Ville :.....  
Mail :.....@.....  
Tél. :.....  
Tél. Portable :.....

Profession :.....  
Employeur :.....  
Adresse :.....  
Code postal / Ville :.....  
Tél. :.....

Père  Mère  Beau-père  Belle-mère   
Autre  préciser :.....  
Nom :.....  
Prénom :.....  
Nom de jeune fille :.....  
Date de naissance :...../...../.....  
Lieu de naissance :.....  
Adresse :.....  
.....  
Code postal / Ville :.....  
Mail :.....@.....  
Tél. :.....  
Tél. Portable :.....

Profession :.....  
Employeur :.....  
Adresse :.....  
Code postal / Ville :.....  
Tél. :.....

N° ALLOCATAIRE  
C.A.F OU MSA

AU NOM DE :

Les services des centres de loisirs et accueils périscolaires et Régie Unique disposent d'un accès personnalisé au fichier ressources des familles afin de mettre à jour automatiquement le quotient familial

### EN CAS DE SÉPARATION

▼ Fournir obligatoirement un jugement ou une attestation sur l'honneur

RÉSIDENCE PRINCIPALE  
DE L'ENFANT

Chez la mère

Chez le père

Résidence alternée

En cas de résidence alternée, il est possible de dissocier les factures en fonction des semaines de garde. Pour cela, chacun des parents doit effectuer sa démarche d'inscription par rapport à ses propres besoins et fournir personnellement son attestation de quotient familial CAF ou avis d'imposition.

### MERCI D'INDIQUER LES COORDONNÉES DE L'AUTRE PARENT

▼ À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

Père  Mère  Nom / Prénom :.....Date de naissance :...../...../.....  
Lieu de naissance :.....  
Adresse :.....Code postal / Ville :.....  
Mail :.....Tél. :.....

Nom de l'enfant ..... Prénom .....

Ecole ..... Classe .....

	Date de début d'inscription	Cocher obligatoirement les jours de fréquentation*				
		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Variable
Accueil matin	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restauration collective	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil soir école (garderie ou étude)	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil soir centre de loisirs	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transport scolaire (selon les écoles)	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

  

	Date de début d'inscription	Brichères	Maison des enfants	Rive-droite	Rosoirs	Sainte-Geneviève
		Centre de loisirs mercredi	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Centre de loisirs vacances	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Allergies alimentaires :  OUI  NON Si oui lesquelles : .....

Pathologie ou situation de handicap :  OUI  NON

PAI ( *Projet d'Accueil Individualisé* )  OUI  NON

Si oui, fournir IMPÉRATIVEMENT le document.

En cas d'allergie/trouble de santé et en l'absence de PAI, merci de vous renseigner auprès du Centre Médico-Scolaire (03 86 42 00 11)

Régime alimentaire particulier, préciser : .....

J'autorise mon enfant à quitter l'accueil périscolaire du soir seul :  OUI  NON

J'autorise mon enfant à quitter le centre de loisirs seul :  OUI  NON

(Une fois l'enfant ayant quitté l'accueil du soir, la ville n'est plus tenue pour responsable)

Limites éventuelles à la pratique d'activités, préciser : .....

**PERSONNE (S) À CONTACTER / AUTORISÉE(S) À VENIR CHERCHER LES ENFANTS**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Téléphone : .....  
 Lien avec l'enfant : .....  
 Autorisé (e) à prendre l'enfant  
 A appeler en cas d'urgence

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Téléphone : .....  
 Lien avec l'enfant : .....  
 Autorisé (e) à prendre l'enfant  
 A appeler en cas d'urgence

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Téléphone : .....  
 Lien avec l'enfant : .....  
 Autorisé (e) à prendre l'enfant  
 A appeler en cas d'urgence

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Téléphone : .....  
 Lien avec l'enfant : .....  
 Autorisé (e) à prendre l'enfant  
 A appeler en cas d'urgence

Nom de l'enfant ..... Prénom .....

Ecole ..... Classe .....

	Date de début d'inscription	Cocher obligatoirement les jours de fréquentation*				
		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Variable
Accueil matin	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restauration collective	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil soir école (garderie ou étude)	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil soir centre de loisirs	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transport scolaire (selon les écoles)	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

  

	Date de début d'inscription	Brichères	Maison des enfants	Rive-droite	Rosoirs	Sainte-Geneviève
		Centre de loisirs mercredi	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Centre de loisirs vacances	___/___/___	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Allergies alimentaires :  OUI  NON Si oui lesquelles : .....

Pathologie ou situation de handicap :  OUI  NON

PAI ( *Projet d'Accueil Individualisé* )  OUI  NON

Si oui, fournir IMPÉRATIVEMENT le document.

En cas d'allergie/trouble de santé et en l'absence de PAI, merci de vous renseigner auprès du Centre Médico-Scolaire (03 86 42 00 11)

Régime alimentaire particulier, préciser : .....

J'autorise mon enfant à quitter l'accueil périscolaire du soir seul :  OUI  NON

J'autorise mon enfant à quitter le centre de loisirs seul :  OUI  NON

(Une fois l'enfant ayant quitté l'accueil du soir, la ville n'est plus tenue pour responsable)

Limites éventuelles à la pratique d'activités, préciser : .....

**\* ATTENTION :** Après avoir effectué l'inscription administrative, **des réservations sont obligatoires** pour toute fréquentation à un service :  
 - Sur le portail famille pour les accueils matin/soir et centres de loisirs mercredi/vacances.  
 - Sur l'application **AppTable** pour la restauration collective. (disponible du play store et app store)  
 A noter que pour toute fréquentation sans réservation, un tarif majoré sera appliqué

**RAPPEL :** Les enfants scolarisés en Toute Petite Section ne sont accueillis qu'à partir de 3 ans

**IMPORTANT** En cas de changement des personnes à contacter en cours d'année, merci de faire la démarche sur votre espace personnel du PORTAIL FAMILLE [www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)

**Concernant les horaires des accueils périscolaires et centres de loisirs**  
 veuillez consulter le cahier des parents